

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 41 (2014)
Heft: 159

Rubrik: Vos remarques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOS REMARQUES

L'EXPRESSION DU MOIS D'AVRIL 2015

A vous de jouer les patoisant(e)s !

Dans votre patois, comment parlez-vous

de la montée ?

Quels sont les mots et les expressions pour parler de la grimpe, l'escalade, l'ascension, la pente que l'on gravit, l'inalpe ?
le passage d'un lieu à un autre plus élevé ?
Comment dites-vous la grimpée, le raidillon, la rampe, monter ?

A vos claviers ! **Délai samedi 14 février 2015**

!! ATTENTION !!

Nous prions instamment nos contributeurs de faire un tri du vocabulaire : merci de présenter les informations en lien avec le thème.

Les contributions pour L'EXPRESSION DU MOIS doivent impérativement nous parvenir DACTYLOGRAPHIÉES sur un support informatique, de préférence par courriel.

L'EXPRESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 2015

Dans votre patois, comment parlez-vous **de la descente ?**
Quels sont les mots et les expressions pour décrire le passage d'un lieu élevé à un lieu plus bas, pour parler de la désalpe ?

Délai samedi 20 juin 2015